

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté lors de l'assemblée du conseil du 11 septembre 2024, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 354-2022, effectuant la modification des limites de deux îlots déstructurés à Saint-Gilles et Val-Alain ainsi que la création d'un nouvel îlot déstructuré à Val-Alain.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 16 septembre 2024.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 septembre 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 septembre 2024.



Stéphane Bergeron
Directeur général